

ANNONCES LÉGALES

VENTE AUX ENCHERES

Maitre LEFEVRE-FRANQUET MICHEL
MEMBRE DE LA SELARL LEFEVRE-FRANQUET & BROYON
Avocats au Barreau de SOISSONS
11 Grand'Place Bernard et Jean Ancien 02200 SOISSONS

AVIS DE MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'Audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de SOISSONS (02)
Au Palais de Justice - 76 Rue Saint-Martin

LE MARDI 26 NOVEMBRE 2019 à 10 Heures
Commune de BEZU SAINT GERMAIN (02400)

Une maison à usage d'habitation sise 23 rue des Coquelicots, cadastrée section ZE N°124 pour 696 M2 lieudit « Le Champ de la Barre » formant le lot n°23 du lotissement « Le Domaine du Champ de la Barre » comprenant au rez de chaussée entrée-salle de séjour-coin cuisine-dégagement-WC
Au 1^{er} étage palier-WC-dressing-room-salle de bains-trois chambres ;
Garage-jardin paysagé ;

L'immeuble est occupé ;

MISE A PRIX : 45.000 €

Une visite est fixée sur place le MARDI 12 NOVEMBRE 2019 de 11H. à 12H

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau de SOISSONS - les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix ;

Le cahier des conditions de vente peut-être consulté :

- à la SELARL LEFEVRE-FRANQUET & BROYON, Avocats à SOISSONS - 11 Grand'Place - Tél. 03 23 59 80 60 - Fax 03 23 59 80 61
- Au Greffe du Juge de l'Exécution de SOISSONS - Palais de Justice 76 rue St-Martin, où est déposé le cahier des conditions de vente - Tél. 03 23 76 39 39

Maitre LEFEVRE-FRANQUET MICHEL
MEMBRE DE LA SELARL LEFEVRE-FRANQUET & BROYON
Avocats au Barreau de SOISSONS
11 Grand'Place Bernard et Jean Ancien 02200 SOISSONS

AVIS DE MISE EN VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'Audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de SOISSONS (02)
Au Palais de Justice - 76 Rue Saint-Martin

LE MARDI 26 NOVEMBRE 2019 à 10 Heures
Ville de SOISSONS (02200)

Un ensemble immobilier dépendant de la copropriété sise à SOISSONS 10 rue Neuve St-Martin cadastrée AK N°178 pour 36 ca comprenant LOT n°1 un appartement de 76,67 m2 comprenant au RDC entrée-salon-salle à manger-cuisine aménagée-3 chambres-salle de bains-WC-couloir de distributioncour ;

Un ensemble immobilier dépendant de la copropriété du 24 rue St-Martin cadastré section AK n° 186 pour l a 71 ca comprenant LOT n° 15 local de 8 m2-LOT n° 16 local de 31 m2 ;

Un ensemble immobilier sis Rue St-Martin et Rue Neuve St-Martin savoir cour couverte en partie cadastrée section AK N°187 « rue St-Martin » pour 26 ca-Cour cadastrée section AK 191 « rue Neuve St-Martin » pour 24 ca-Cour cadastrée section AK 192 « rue Neuve St-Martin » pour 22 ca-Cour cadastrée section AK 185 « rue neuve St-Martin » pour 29 ca ;

L'immeuble est occupé ;

MISE A PRIX : 30.000 €

Une visite est fixée sur place le MARDI 12 NOVEMBRE 2019 de 14H. à 15H

Les enchères ne seront reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau de SOISSONS - les frais seront supportés par l'adjudicataire en sus du prix ;

Le cahier des conditions de vente peut-être consulté :

- à la SELARL LEFEVRE-FRANQUET & BROYON, Avocats à SOISSONS - 11 Grand'Place - Tél. 03 23 59 80 60 - Fax 03 23 59 80 61
- Au Greffe du Juge de l'Exécution de SOISSONS - Palais de Justice 76 rue St-Martin, où est déposé le cahier des conditions de vente - Tél. 03 23 76 39 39

Sociétés MODIFICATIONS

VERVEO

SAS au capital de 20100 €
Siège social : 31 Allée Des Aulnes
59320 ERQUINGHEM LE SEC
822443479 RCS de LILLE
METROPOLE
Par AGE du 14/10/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 5 Place Lamartine 02200 SOISSONS, à compter du 01/11/2019.
Présidence : NAJI BRAHIM 7 Allée Olivier Messiaen 02200 SOISSONS
Radiation au RCS de LILLE METROPOLE et immatriculation au RCS de SOISSONS.

POINT SUN, SASU au capital de 1 euro, 64 Rue d' Isle, 02100 Saint Quentin. RCS : Saint-Quentin 832913024. A compter A.G.E du 22-09-2019 : La dénomination devient : **POINT SUN INSTITUT**. Transfert du siège social à : 81 Rue d'Isle, 02100 Saint Quentin. Démission président : Mme DELABRE Françoise. Nomination nouveau président : M. DELABRE Frederic 7 rue Aristide Briand, 57550 Falck. Statuts mis à jour. Formalités au RCS de Saint-Quentin.

FRANCELIGHT

SASU au capital de 500 €
Siège social : 23 Hammeau De Corberon Le Haut 02540 VENDIERES 827967332 RCS de SOISSONS
Par l'AGE du 23/09/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 14 Avenue De L'europe 77144 MONTEVRAIN, à compter du 23/09/2019.
Mention au RCS de SOISSONS.

Clôture de liquidation SASU A FABRICA en liquidation au capital variable de 20 000 euros.
Siège : 128 bis rue du Général Leclerc 02100 Saint Quentin
R.C.S. 845 129 071 de Saint Quentin.
L'Assemblée générale du 01/10/2019, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Saint Quentin.
Radiation du R.C.S. de Saint Quentin.

Cessions de fonds de commerce

source : Bodacc

• **Vendeur** : Yannick Oget. **Acheteur** : Régine Bellabiod. Petite restauration "LE REPERE GOURMAND" (44 place Rochefort 02830 Saint-Michel). Prix : 50000 €.

• **Vendeur** : Stella Bouchenez. **Acheteur** : SNC FRANCOIS. Café, tabac, articles fumeurs, petite restauration, réceptions, presse, loto, Pmu, jeux de grattage... "LE DIPLOMATE" (7 place du Général Foy 02100 Saint-Quentin). Prix : 50000 €.

• **Vendeur** : Eric Fiquet. **Acheteur** : SAS FIQUET ET FILS. Transports publics routiers de marchandises, location de véhicules industriels... (73 rue de Vouziers 02370 Celles Sur Aisne). Prix : 100000 €.

VU DE LOIN



Désobéissance civile

Un, remarqué, mouvement civil est en train d'émerger un peu partout dans le monde : « Extinction Rebellion » (XR). Sans accent puisque cela vient de l'anglais. Son symbole est un sablier inscrit dans un cercle représentant la terre, en traits épais et noirs. Le terme « extinction » fait référence à l'urgence climatique et aux risques de disparition des espèces vivantes. Le terme « rebellion » exhorte à la révolte des populations civiles contre l'inaction des gouvernements. Ses principes d'action sont simples : actions non violentes, spectaculaires, festives, sans attaches partisans ou associatives (affichées...); réseau de citoyens planétaire ; absence de porte-parole ; libre-détermination des actions à mener, à tel ou tel endroit ; charte d'adhésion en 10 points ; organisation d'airain.

Il s'agit donc d'un mouvement de désobéissance civile, avec d'illustres prédécesseurs : Antigone, Thomas d'Aquin, La Boétie (Discours de la servitude volontaire, 1574), Gandhi, Martin Luther King, Mandela. Et aussi, Manifeste des 343 (femmes...), Larzac, José Bové et récemment le vol des portraits du président.

L'enjeu est désormais mondial. L'internet lie les citoyens du monde, sans censure ou filtres des pouvoirs en place, quels qu'ils soient. Les COP 21, 22, 25... constituent des avancées dans la coopération entre Etats mais illustrent une forme d'impuissance publique mondiale. Et si « Extinction Rebellion » représentait, contre toute attente, le complément utile à, non seulement la prise de conscience des gouvernements, mais aussi à l'accélération des actions publiques concertées au bénéfice de la décarbonation, la protection des sols, forêts et océans, la préservation de la biodiversité ou la maîtrise énergétique ?

Il est en tout cas frappant de constater que les opinions publiques nationales sont en train de se fondre dans une opinion publique planétaire, précisément pour défendre la planète. La question qui se pose pour le mouvement XR est la même que pour nos gilets jaunes français : arrivera-t-il à transformer ses manifestations chocs et événementielles en un discours citoyen organisé, susceptible de se placer en interlocuteur crédible auprès des pouvoirs publics ?

Jean Usbek-Rica

Annonces légales 24h/24 - 7j/7 en trois clics

1) www.axonais.fr 2) onglet "Annonces légales" 3) onglet "Publiez"

Bulletin d'abonnement

1 an (52 numéros)..... 78 euros

6 mois (26 numéros)..... 39 euros

Je souhaite recevoir une facture avec TVA

Nom..... Prénom

Adresse.....

Code postal et commune.....

Téléphone / e-mail (facultatif)

Chèque à l'ordre de L'Axonais à envoyer à L'Axonais
12 boulevard Gambetta 02200 SOISSONS tél : 03 23 73 70 83

L'Axonais

L'Axonais
hebdomadaire d'informations générales
édité par la Société Axonaise de Presse
12, boulevard Gambetta 02200 Soissons
tél : 03 23 73 70 83
SAS au capital de 500 000 euros
RCS Soissons 799146915

actionnaires : Vincent Gérard (52,8%)
Société de Presse de la Réunion (43,2%)
Guillaume Grasset (4,0%)

Directeur de la publication :
Vincent Gérard 06 18 00 20 37

Rédacteur en chef :
Guillaume Grasset 06 74 08 80 70
Rédaction : redaction@axonais.fr
Morgan Gheeraert, Gilles Lefèvre,
Romaric Leurs, Kévin Lourenço

Publicité : pub@axonais.fr
Jean Arida 06 26 90 65 18

Annonces judiciaires/légales :
Gaëlle Ruin - Delphine Ben
ajl@axonais.fr

Numéro de commission paritaire
0921 C 92449
Dépôt légal à parution - ISSN 2274-1399
Imprimerie : Corelio allée Alphonse-Gosset B1050 Grand-Bigard
Prix de vente au numéro : 1,50 euro -
Abonnement annuel : 78 euros

inscrit à l'OJD-ACPM
Habilité à publier les annonces
légales et judiciaires dans
le département de l'Aisne
email : ajl@axonais.fr